

Archives 2010-2020 du blog "Les ruchers de l'an 01"



Les Ruchers de l'An

01



!!!!ATTENTION!!!! La DGAL et l'ANMV (Agence Nationale du Médicament Vétérinaire) a rappelé aux apiculteurs (via les ADA) en décembre 2020 que l'utilisation de médicaments hors AMM est interdite. Voici un extrait du compte rendu de la réunion convoquée par la DGAL et l'ANMV :

« Tout usage d'un produit sans AMM pour traiter contre la varroase relève donc du traitement illégal (utilisation de médicament vétérinaire non autorisé) et expose l'apiculteur à de très lourdes sanctions, y compris sur son cheptel et les produits de ses ruches. En effet, selon le règlement 2019-2090 applicable depuis décembre 2019, en cas de traitement illégal par un apiculteur, la mise à mort des animaux ayant reçu le produit et la destruction des produits de la ruche doit être ordonnée. »

Ne risquez pas une destruction de vos colonies, passez par des traitements avec Autorisation de Mise sur le Marché.

L'acide oxalique existe en version avec AMM dans les produits suivants : Apibioxal et Oxybee.

Traitement à l'acide oxalique par dégouttement

Décembre 2017

Les traitements contre le varroa, en conventionnel, mais surtout en apiculture biologique, ne suffisent parfois pas à gérer l'infestation du parasite. L'acide oxalique est utilisé en traitement complémentaire en apiculture depuis de nombreuses années, et reste un des traitements les plus efficaces hors couvain.

En période hivernale, la reine stoppe sa ponte, et trois semaines plus tard, la colonie n'a plus de couvain fermé et attend des températures plus clémentes pour la reprise de ponte. **C'est à ce moment que le traitement à l'acide oxalique sera le plus efficace.** La méthode par dégouttement est très simple à mettre en œuvre, et comporte peu de risques pour vos colonies. Elle ne nécessite qu'un passage durant l'hiver.

Principe et recette

Le traitement se fait en versant un sirop chaud mélangé à l'acide oxalique, directement sur la grappe d'abeille. La colonie va ensuite faire circuler ce sirop, et on élimine théoriquement entre 95 et 98% des varroas présents dans la ruche (*source : ITSAP & ADA*). Une très bonne efficacité, donc.

On mélange l'acide oxalique à un sirop léger 50/50 (*1 litre d'eau pour 1 kg de sucre*). La dose conseillée est de 35 à 40 grammes d'Acide oxalique par litre

de sirop. On diluera à chaud l'acide en prenant soin de se protéger avec les équipements nécessaires (*lunettes, gants, masque*).

A l'aide d'une seringue graduée, on fera couler 5 ml de cette mixture entre chaque cadres avec des abeilles présentes.

Le sirop doit avoisiner les 30 degrés en température.

Conseils

Portez toutes les protections nécessaires à la préparation et à l'application du produit.

Si vous utilisez un produit avec AMM, reportez vous à la notice et suivez les informations de dosage et d'application.

Pour une bonne efficacité du traitement, vous devez l'appliquer quand la température extérieure est au dessus de 6° et sous les 12°. Autour de 10°, les abeilles se dégrappent légèrement et le traitement sera le plus efficace.

Gardez votre sirop au chaud, car l'acide oxalique se dégrade rapidement lorsque la température baisse.

Vous pouvez insérer un linge graissé sur le plancher de la ruche, afin de faire un comptage durant le traitement.

Avertissement

Ce traitement est applicable en conventionnel et en bio. Renseignez-vous auprès de votre vétérinaire, car il est nécessaire d'obtenir une version avec AMM du produit, et une ordonnance dans tous les cas.

Le traitement en vidéo :

 [#02-Acide Oxalique par dégoutement](#)